L'EFFICACITÉ DE L'ARBITRAGE EN TUNISIE

Lecture dans le Code de l'arbitrage et de la jurisprudence arbitrale (Arrêts de la Cour d'appel de Tunis rendus entre 2013 et 2018)

Najet Brahmi Zouaoui*

Rés	sumé			
-	L'efficacité affirmée dans le code			
	A-	L'ef	ficacité de la convention d'arbitrage	
		a)	Le principe de l'autonomie de la clause compromissoire	
		b)	Le principe de l'incompétence du juge étatique 120	
	B-	L'efficacité de la sentence arbitrale		
		a)	Efficacité en amont	
		b	Efficacité en aval	

Professeur à la Faculté de droit et des Sciences politiques de l'Université de Tunis (admise au concours national de recrutement des professeurs en Droit privé et Sciences criminelles à la session de juillet 2014). Me Zouaoui est aussi directrice de l'Unité de recherche Droit comparé à la Faculté de droit et des sciences politiques de Tunis, directrice de l'Unité de recherche investissement au Centre de recherche et de documentation de l'Ordre national des avocats de Tunis, représentante à Tunis et membre du comité scientifique de la revue The Mena Business Law Review, LexisNexis, Paris : France, depuis 2016 et avocate auroirés de la Cour de cassation du Barreau de Tunis.